



Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor et la Maison Louis Guilloux

Président : Camille Binder
Résidence d'auteurs / Bretagne

Date de mise à jour : Janvier 2013

Présentation :

Bénéficiant de partenariats avec la ville, le département et la région, la Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor favorise les échanges entre les écrivains et les acteurs sociaux comme culturels des environs, grâce à la mise en place puis au développement de chantiers d'écriture. Elle intervient également dans le cadre de champs aussi variés que le sport, les loisirs, l'éducation, la formation et la culture. La Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor a choisi le fait d'accueillir des artistes en résidences comme dispositif d'aménagement culturel (celui dit spécifique aux territoires). Cette démarche est soutenue par les collectivités et peut donc, de ce fait, contribuer à déployer différents projets culturels forts au sein de trois communes différentes chaque année. Par ailleurs, installée à la Maison Louis Guilloux (Saint-Brieuc) depuis plus de 20 ans, la résidence accueille régulièrement des romanciers, des poètes, des écrivains jeunesse — entre autres — depuis 1996.

Principaux objectifs de la résidence :

- > Accompagner et participer à la création contemporaine
- > Permettre aux auteurs accueillis de dégager du temps dans un contexte à part, dans le but de créer
- > Faire connaître au public local l'œuvre et la démarche d'un auteur
- > Favoriser des partenariats locaux autour d'un projet partagé entre les auteurs et les acteurs du territoire

Durée moyenne d'une résidence :

Durée moyenne : 3 mois / Durée minimum : 1 mois / Durée maximum : 4 mois

Date limite pour le dépôt des dossiers :

Variable

Nombre de résidents accueillis par période:

Un auteur accueilli sur une même période

Conditions de candidature :

- > Candidature spontanée possible (doit être adressée en mentionnant les projets d'écriture de l'auteur et les interventions à même d'être conduites par celui-ci dans le cadre de la résidence)
- > Pas d'âge limite de candidature
- > L'auteur doit déjà avoir été publié à compte d'éditeur

Autre critère de sélection :

- > Accueil d'auteurs aux profils variés (projets proposés impérativement en rapport avec le territoire)
- > Auteurs seuls : pas de résidence dans le cadre d'un compagnonnage entre un auteur et une compagne
- > Auteurs émergents ou repérés (jeunesse/adultes) et francophones
- > Le genre littéraire retenu par les partenaires et les capacités de l'auteur à intervenir sur les formes souhaitées sont essentiels, mais varient d'un cas à un autre

Type d'hébergement proposé :

Hébergement dans un appartement ou un gîte, en fonction de la résidence, sur différents territoires du département. Par exemple, un appartement a été aménagé à l'étage de la Maison Louis Guilloux pour l'accueil de résidents.

Équipements mis à la disposition du résident :

- >Internet
- >Imprimante, bibliothèque
- >Partenariat éventuel selon le projet avec des salles de spectacle (Théâtre de la Passerelle par exemple)

Frais à la charge du résident :

- >Restauration

Frais pris en charge par la structure :

- >Transport : un aller-retour par mois domicile/lieu de résidence
- >Hébergement

Contreparties demandées aux auteurs accueillis :

- >Présentation du travail effectué devant un public
- >Participation aux actions culturelles de l'association : animation d'ateliers d'écritures et/ou de rencontres avec le public, et/ou de lectures publiques, et/ou d'ateliers autour de l'écriture numérique... selon le projet, c'est-à-dire selon les attentes des partenaires locaux et les compétences de l'auteur en résidence
- >Faire mention de la résidence dans les documents de communication

Spécificités :

- >Dispositif pérenne
- >Résidence isolée
- >La résidence touche à tous les domaines ayant trait au texte ou au livre
- >L'accueil de l'auteur en résidence est assorti d'interventions en direction de publics. Des actions sont définies lors de la construction du projet avec les partenaires locaux et l'auteur. Les résidences se construisent avec des partenaires différents pour chaque projet

Accompagnement des auteurs au long de leur travail d'écriture :

Les auteurs qui le souhaitent peuvent solliciter des accompagnements particuliers, dont la mise en place est étudiée lors du montage du projet : rencontres avec d'autres auteurs, avec des illustrateurs, des éditeurs, visites de lieux particuliers ou rendez-vous avec des personnalités du département, mise à disposition de locaux spécifiques...

Accompagnement des auteurs après la résidence :

- >Aide variable selon les projets
- >Lecture publique
- >Pas d'aide à l'édition et à la production

Pour plus d'informations : www.fol22.com

Noms des précédents bénéficiaires de la résidence : Anne Savelli, Dominique Lemaire, Cécile Landowsky (2012), Jérémie Lefebvre, Cécile Gambini, Chantal Portillo, Alain Bellet (2011), Karim Ressouni-Demigneux, Dominique Paquet, Vincent Ecrepont, Delphine Jacquot (2010), Aurélia Blanz, Mohammed El Amraoui, Joël Bastard (2009), Rémi Checchetto, Vincent Ecrepont, Marie-Hélène Le Ny, François Perche (2008)

Contact du référent ou personne chargée des résidences :

Soizic Landrein
89 Boulevard Edouard Prigent
22000, Saint Briec
Téléphone : 02 96 94 16 08
Mail : culture@fol22.com

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85